

VERSION IMPRIMANTE

La promotion des forêts communautaires et privées au centre d'une réunion à Brazzaville

Dans le but d'assister et d'appuyer les institutions gouvernementales dans la recherche des solutions aux problématiques environnementales et de gestion durable de la biodiversité ainsi que l'application des législations, le Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE) et le ministère congolais de l'économie forestière ont organisé le 18 août à Brazzaville, un atelier de réflexion sur la promotion des forêts communautaires et privées.



Présidé par le directeur du cabinet du ministre de l'économie forestière, Donatien Djala, cet atelier a permis aux agents de ce département et aux points focaux du CARPE et de l'UICN de réfléchir sur les dispositions du code forestier congolais sur les forêts des communes et collectivités locales et sur le projet de création des forêts communautaires et privées .

«Nos communautés devraient d'avantage s'impliquer dans la gestion des ressources naturelles en générale et des ressources forestières en particulier. Or, cette implication combien indispensable ne se fait que de manière très timide. Nous en sommes très préoccupés et voudrions par cet atelier attirer l'attention des décideurs pour que soit facilité et garanti l'accès des communautés locales aux ressources forestières», a déclaré Marcelin Agnagna, l'un des points focaux du CARPE.

Les forêts représentent pour les communautés locales une source intarissable de vie où elles puisent l'essentiel vital et culturel notamment l'énergie, nourriture, rites et tradition. Ainsi, il revient au ministère de l'économie forestière et à d'autres partenaires de reconnaître à cette communauté le droit de posséder la forêt, mais aussi de l'accompagner dans l'exercice de ce droit.

«La participation ou l'implication effective des communautés locales à la gestion des séries de développement communautaire, n'est pas encore très visible, en dehors de quelques projets soumis pour le financement dans le cadre de la série de développement communautaire de l'UFA Pokola. Cette implication est plus effective dans le cadre de la gestion des aires protégées avec l'appui des ONG internationales», a souligné M. Djala.

Mardi 18 Août 2009 - 15:32

Princia Indeou